

8 LA QUESTION

Ruralité

# COMMENT prendre soin DES JEUNES ?

18 TERRITOIRES

**Mal-être agricole**  
Les Sentinelles  
sur le front

22 MIEUX-VIVRE

**Une famille de médecins  
solidaires**  
Soigner les campagnes

24 L'ÉVÉNEMENT

**Salon de l'agriculture**  
L'édition 2025 fait  
le plein de visiteurs





“ C'est à nous, paysans,  
de protéger la culture rurale.

Alexia Nadaud, agricultrice. ”



## Saga familiale

# CHEZ LES NADAUD, JE DEMANDE LA FILLE !

À Montlieu-la-Garde, en Charente-Maritime, l'agriculture est une histoire de famille. La ferme des Nadaud semble résister au temps. Depuis sept générations, les activités évoluent, les traditions se perpétuent, les exploitants se succèdent... mais le lieu reste le même. Ou presque !

C'est Philippe, le père, qui nous accueille par une froide journée ensoleillée de février à Montlieu-la-Garde, potimarron à la main. Accompagné du chien de l'exploitation, il s'affaire dans le grand hangar qui fait face aux habitations. Sissi, la mère, arrive à son tour. Puis Alexia, la fille, et sa femme, Laura. Il ne manque que la grand-mère Pierrette et sa petite-fille Luce pour compléter le tableau. Ingrid, la sœur, n'est pas loin. En reconversion professionnelle, elle habite également sur place. Vous l'aurez compris, l'agriculture chez les Nadaud, c'est une affaire de famille. Et depuis peu, avant tout une histoire de femmes.

Alexia, la cadette de la fratrie, a repris les rênes de l'exploitation en 2013. Son frère Yoann, parti faire des études d'ingénierie, n'a pas souhaité prendre la suite. Après avoir suivi un cursus d'histoire, la jeune femme de 36 ans est revenue à ses racines. « *Je me suis rendu compte que c'était à nous, paysans, de protéger notre culture rurale. La ville grignote de plus en plus la campagne, jusque dans les mentalités. Si ce n'est pas nous qui perpétuons les traditions agricoles, qui le fera ?* », interroge-t-elle. Sa démarche dépasse le cadre agricole. « *Pour moi, c'est un engagement politique.* »

Elle reprend ainsi le flambeau de ses ancêtres qui exploitent ces terres depuis trois siècles. Un choix qui rompt avec sept générations de transmission de père en fils. Mais pour cette famille, le changement n'est pas un problème. « *L'avenir, c'est elle* », martèle Sissi. Le « clan » s'adapte. Laura, la femme d'Alexia, est accueillie à bras ouverts. « *On a gagné une troisième fille* », sourit Sissi. Et puis, « *celui qui prend les décisions, c'est celui qui paie* », blague Philippe.

Elle devient cheffe de l'exploitation et ses parents et Laura deviennent salariés. Après une remise en question de l'organisation de l'exploitation, quelques évolutions voient le jour : le cresson, héritage du grand-père Raymond qui avait su exploiter la source naturelle du terrain, côtoie désormais les courgettes, courges et asperges. La jeune agricultrice a hérité de ses grands-parents le goût de l'agriculture et de la culture des légumes. « *Quand j'étais petite, j'aidais à ramasser les courgettes. À 10 ans, je revenais de l'école et je montais sur le tracteur, on passait la houe à bras.* » L'élevage de volailles perdure, tandis que celui des lapins a été abandonné afin de libérer plus de temps pour le reste.

## Au-delà de la ferme

Et le reste, c'est aussi la vie en dehors de la ferme. D'ailleurs, on ne peut pas citer la famille Nadaud sans parler de sa passion pour la musique, le théâtre, le sport et particulièrement pour le spectacle médiéval de Montlieu-la-Garde auquel elle participe tous les ans... Tout comme pour la ferme, la gestion familiale leur permet de s'adapter pour que chacune ou chacun ait du temps pour soi. « *On est très souples*, note Alexia. *On sait que les parents partent en vacances en septembre. On a aussi les périodes des spectacles, alors on s'adapte. Le jeudi, ils ont chorale, mais si on veut sortir un samedi, on peut toujours compter sur eux.* » Alexia peut se consacrer à ses passions du moment, l'escrime et la guitare. Une vie épanouie... en famille !

Coline Lucas

### DATES-CLÉS

- 1782** Naissance de Jean Nadaud, premier agriculteur connu de la famille
- 1960** Naissance de Philippe Nadaud, père d'Alexia
- 1989** Naissance d'Alexia
- 2013** Reprise de l'exploitation par Alexia

## SOMMAIRE

**En une :** l'un des prix Coup de cœur de l'APJ 2025 revient à de jeunes Béarnais (lire page 15).

### 2 LE PORTRAIT

#### Saga familiale

Chez les Nadaud, je demande la fille !

### 7 L'ESSENTIEL

L'actu des régions et de l'institution

### 8 LA QUESTION

#### Ruralité

Comment prendre soin des jeunes ?

### 16 ÉLECTIONS MSA 2025

#### › Les coulisses

Répétition générale

#### › Françoise David-Testud

La campagne au cœur

### 18 TERRITOIRES

#### › Mal-être agricole

Les Sentinelles sur le front

#### › Vivre ensemble

Cultiver le dialogue

### 22 MIEUX-VIVRE

#### Une famille de médecins solidaires

Soigner les campagnes

### 24 L'ÉVÈNEMENT

#### › Salon de l'agriculture

L'édition 2025 fait le plein de visiteurs

#### › Arrêt au stand

Cap sur les élections

### 28 LA BONNE NOUVELLE

#### Patrimoine national

L'agriculture avec un grand A

## ÉDITORIAL

# Ce que nous SOMMES

**L**e Salon international de l'agriculture s'achève sur une édition riche en rencontres, engagements et avancées concrètes pour le monde agricole et les territoires ruraux (lire en pages 24-27). Sur le stand de la MSA, le monde agricole au sens large, partenaires et décideurs publics ont échangé autour de cinq grands enjeux : le bien-être des exploitants, la protection sociale, l'emploi agricole, la solidarité alimentaire et les élections MSA à venir.

Nous avons notamment rencontré le Premier ministre François Bayrou, plusieurs membres du gouvernement et le président du Sénat, Gérard Larcher. La MSA a pu démontrer son engagement dans la Grande cause nationale « Santé mentale », avec l'annonce de chiffres qui démontrent une meilleure détection de la détresse dans le milieu agricole. La signature de conventions stratégiques avec le Centre national interprofessionnel de l'économie laitière (CNIEL), la Fédération nationale des entrepreneurs des territoires (FNEDT) et l'Association des maires ruraux de France (AMRF) pour mieux repérer et soutenir les exploitants et les salariés en difficulté ont constitué des moments forts sur la thématique de la prévention et de l'accompagnement du mal-être.

L'emploi agricole a également été au cœur des discussions, avec la conclusion d'une convention avec France Travail pour faciliter le recrutement et renforcer l'attractivité du secteur, ainsi qu'un partenariat avec l'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (Anefa) afin d'orienter plus efficacement les demandeurs d'emploi vers ces métiers essentiels.

Dans ce contexte, la loi d'orientation agricole, définitivement adoptée au Parlement avant l'ouverture du Salon, marque une étape importante pour l'avenir du secteur. Cette loi vise à répondre aux défis de renouvellement des générations en agriculture, en facilitant l'installation des jeunes exploitants et en sécurisant leur parcours. La MSA a réaffirmé son engagement à accompagner cette transition en facilitant l'accès aux droits sociaux, à la formation et à l'installation. Cette jeunesse rurale, avec ses difficultés particulières mais aussi son dynamisme et ses aspirations, est au cœur du dossier de ce numéro du *Bimsa*.

« Venez comme vous êtes, repartez avec un peu de ce que nous sommes ! ». Ce slogan du Salon résonne avec les valeurs de la MSA : la solidarité et la proximité, qui symbolisent aussi l'engagement de tous les salariés de l'institution et de nos délégués MSA, avec qui les visiteurs ont pu échanger pendant les neuf jours de l'événement.



**Thierry Manten,**  
premier vice-président.

## Le Bimsa n°247 | Mars 2025

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole – 19, rue de Paris – CS 50070 – 93013 Bobigny Cedex – Tél. : 01 41 63 77 77 – www.msa.fr – Le Bimsa : dépôt légal à parution – CPPAP : 1026M 05851 – ISSN : 1298-9401 – Directeur de la publication : Anne-Laure Torrèsin – Comité d'orientation : Jean-François Fruttero ; Philippe Moinard ; Annie Aublanc ; Didier Cuniac ; Sabine Delbosco-Naudan ; Thierry Girard ; Régis Jacobé ; Bernard Simon – Rédacteur en chef : Alexandre Roger – Rédactrice en chef adjointe : Marie Molinaro – Rédacteurs : Nicolas François ; Frédéric Fromentin ; Coline Lucas ; Simon Playoult ; Fatima Souab – Maquettiste : Delphine Levasseur – Conception : Christine Brianchon – Administration et abonnements : tél. : 01 41 63 73 31 – Abonnement 1 an : 11,60 € – Imprimeur : Riccobono Imprimeurs – Papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé en France ■■■, sans sécheur, sans eau et sans chimie sur du papier recyclé et labellisé – www.riccobono-imprimeurs.com – Couverture : MSA Sud Aquitaine – Editorial : © Luc Pérénom/CCMSA Image



La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable.





SAÔNE-ET-LOIRE

## Tronçonneuse : attention danger



L'objectif de la formation est d'effectuer des travaux de bûcheronnage en toute sécurité.

Le 14 février à Toutenant, sur l'exploitation agricole de Éric Girardeau, les élus MSA de l'échelon local Gergy/Ouroux-sur-Saône ont organisé une formation sur l'utilisation en sécurité de la tronçonneuse. Cette session a réuni huit exploitants agricoles encadrés par Jean-Pierre Carrin, technicien forestier du centre de formation professionnelle et de promotion

agricole de Velet, et Michel Dubois, conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA Bourgogne. Les participants ont appris à entretenir leur matériel et à reconnaître les risques liés à un chantier forestier. L'après-midi, une mise en situation réelle leur a permis de mettre en application les conseils de sécurité, tout en portant les équipements de protection individuelle fournis. Quinze jours plus tôt, une journée similaire a été organisée par les délégués du Gâtinais de Bourgogne/Pont-sur-Yonne/Sens/Thorigny-sur-Oreuse. Cette formation avait pour objectif de professionnaliser les stagiaires et de perfectionner leurs mouvements pour effectuer des travaux de bûcheronnage en toute sécurité. Ces deux formations témoignent de l'engagement des acteurs locaux pour améliorer la sécurité des exploitants agricoles et forestiers dans l'utilisation de leurs outils.

FRANCE

## Mars Bleu, mois du dépistage

Mars Bleu est le mois de sensibilisation au dépistage du cancer colorectal. Chaque année, en mars, la MSA se mobilise aux côtés de l'Assurance maladie, de la Ligue contre le cancer et de l'Institut national du cancer pour informer et inciter au dépistage. Cette pathologie est l'une des plus fréquentes et des plus mortelles en France. Pourtant, détectée tôt, elle se guérit dans 9 cas sur 10. Malgré la prise en charge intégrale du test, seulement 25 % des personnes éligibles le réalisent, un chiffre insuffisant.

La MSA, dans le cadre de Mars Bleu, œuvre pour renforcer la prévention auprès de ses adhérents et faciliter l'accès au test qui peut être retiré en pharmacie, chez

un professionnel de santé ou commandé en ligne sur le site [monkit.depistage-colorectal.fr](http://monkit.depistage-colorectal.fr). Chaque personne, entre 50 et 74 ans, reçoit tous les deux ans une invitation par courrier pour réaliser ce test. Ce dépistage est simple, rapide, indolore et permet de détecter des anomalies avant l'apparition de symptômes graves.

La MSA poursuit ses efforts de sensibilisation avec des entretiens motivationnels téléphoniques dédiés. Mars Bleu est l'occasion de rappeler l'importance d'un dépistage régulier, pris en charge à 100 %, pour prévenir le cancer colorectal et sauver des vies.

**Plus d'infos sur :** [msa.fr/lfp/sante/depistage-cancer-colorectal](http://msa.fr/lfp/sante/depistage-cancer-colorectal).

FRANCE

## Cancer du sein : meilleure prise en charge

La loi du 5 février marque un tournant dans la prise en charge du cancer du sein, une maladie touchant chaque année 60 000 femmes en France. Le texte vise à alléger les contraintes financières liées aux traitements et aux dispositifs médicaux, afin d'améliorer l'accès aux soins pour toutes les patientes.

Jusqu'alors, de nombreux soins, tels que les soutiens-gorges post-mastectomie ou les crèmes hydratantes pour soulager les effets secondaires des traitements, n'étaient que partiellement pris en charge, créant un reste à charge important (environ 1 400 € par patiente). Cette nouvelle loi prévoit un remboursement intégral des prothèses mammaires, des soutiens-gorges adaptés, ainsi que du tatouage médical de l'aréole et du mamelon après une reconstruction. En outre, des produits cosmétiques spécifiques, comme les vernis au silicium pour les ongles et les crèmes hydratantes pour la peau, seront désormais remboursés, offrant ainsi un soutien concret aux patientes pendant et après leurs traitements.

Un forfait de 180 € pour des consultations psychologiques et des séances de sport adaptées est également mis en place. La loi prévoit aussi de plafonner les dépassements d'honoraires liés à la reconstruction mammaire, réduisant ainsi les inégalités d'accès aux soins.

Le chiffre

# 13 621

C'est le nombre de chefs d'exploitation qui se sont installés en 2023, soit 511 de moins qu'en 2022, ce qui représente une diminution de 3,6 % en un an.  
(Source statistiques MSA - mars 2025)





VOSGES

## Santé : exercer à la campagne



Éduc'Tour a permis aux étudiants d'élargir leur perception des territoires ruraux.

Le séminaire Éduc'Tour, organisé par la MSA Lorraine les 27 et 28 février à Vagney et Dommartin-lès-Remiremont, a permis à de futurs professionnels de santé de plonger au cœur de l'exercice coordonné en milieu rural. Deux jours d'immersion pour comprendre les enjeux de la prise en charge en Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) et renforcer la culture commune du soin.

Entre théâtre d'improvisation et

immersion sur le terrain, les étudiants ont exploré les bénéfices du travail en équipe. « *Les prises en charge complexes nécessitent de l'interdisciplinarité. Plus on partage, mieux c'est !* », affirme Olivier, interne en médecine générale. « *C'est rare de travailler avec autant d'autres disciplines durant nos études* », souligne Mathilde, étudiante en kinésithérapie.

Visites, rencontres et ateliers ont permis d'esquisser le futur du soin dans ce secteur rural. « *Éduc'Tour nous permet d'avoir une vision plus globale du territoire dans lequel nous pourrions exercer. Cela nous aide à mieux découvrir les infrastructures et à rencontrer des professionnels engagés* », souligne Romain, étudiant infirmier. « *Cette expérience immersive nous conforte dans l'importance du travail en équipe* », partagent Éliisa et Rosie.

En facilitant les connexions professionnelles et l'ancrage territorial, Educ'Tour, initié par la MSA, s'impose comme un tremplin vers un exercice coordonné réinventé.

FRANCE

## Partenariat pour l'emploi agricole

Le 27 février, lors du Salon de l'agriculture, l'Association nationale pour l'emploi et la formation en agriculture (Anefa) et la Caisse centrale de la MSA ont signé une convention visant à renforcer l'attractivité des métiers agricoles et améliorer l'accompagnement des publics dans ce secteur. Ce partenariat a pour objectif de promouvoir les emplois agricoles et de faciliter la mise en relation entre employeurs et salariés.

À travers cette collaboration, les deux partenaires s'engagent à développer des actions communes telles que des campagnes de communication, des forums de recrutement, et la diffusion d'informations sur les métiers et les formations agricoles. La MSA mettra en avant son offre de services à destination des salariés agricoles, tandis que l'Anefa valorisera la sécurité sociale agricole. Ensemble, ils travailleront à renforcer les liens avec les services publics pour mieux orienter les demandeurs d'emploi vers les métiers du secteur agricole.

Plus d'infos sur [anefa.org](http://anefa.org)



CANTAL

## Une crèche très attendue

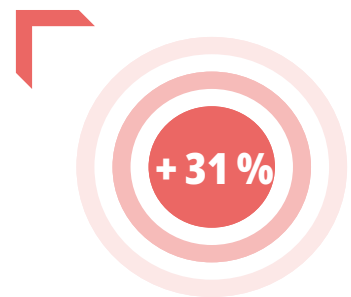


Un projet rendu possible grâce au soutien de la MSA Auvergne, avec le concours de l'État, la région Auvergne-Rhône-Alpes, le département du Cantal et la CAF du Cantal.

Le 30 janvier, la communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne a inauguré la crèche « Les Pitchous de Latour » à Saint-Mamet-la-Salvetat, en présence du préfet du Cantal, Philippe Loos, ainsi

qu'André Peyronnet, administrateur référent de la charte territoriale avec les familles, Michel Gidon, administrateur référent de l'Appel à projets Grandir en milieu rural et du service d'action sanitaire et sociale de la MSA Auvergne. Le dispositif « Grandir en milieu rural » soutient l'accès aux services pour les familles rurales, tandis que la charte de solidarité avec les familles de la MSA engage les collectivités à améliorer la qualité de vie et le bien-être, notamment à la campagne.

Cette crèche, qui offre 20 places, est idéalement située à deux pas de la maison de santé, facilitant ainsi l'accès aux familles. Elle vient compléter le réseau de crèches communautaires déjà présentes à Lafeuillade-en-Vézère, Laroquebrou et Maurs, renforçant l'accueil des tout-petits et le soutien aux familles du territoire.



C'est le pourcentage d'augmentation de signalements de situations de mal-être dans le monde agricole en 2024 par rapport à l'année précédente ce qui démontre une meilleure détection des cas de détresse par le réseau MSA (lire aussi en page 26).



## GUADELOUPE

## Du souffle pour les aidants guadeloupéens



L'inauguration des locaux de l'association a eu lieu le 27 février à Sainte-Anne.

Face aux défis quotidiens des aidants familiaux, la Guadeloupe accueille depuis fin février un dispositif inédit en Outre-mer. Bulle d'Air est un service de répit à domicile qui offre aux aidants la possibilité de souffler en confiant leur proche à un relayeur qualifié. La Caisse générale de Sécurité sociale (CGSS) de Guadeloupe et de Saint-Martin, représentée par sa direction du régime agricole, a soutenu l'ouverture de ce service, porté par l'association Bulle d'Air 971.

Inspiré du baluchonnage québécois et initié par la MSA, Bulle d'Air permet aux aidants de s'absenter quelques heures ou plusieurs jours en toute sérénité. Un professionnel formé prend le relais, assurant soins, accompagnement et stimulation cognitive à domicile.

Dans un territoire où un quart de la population soutient un proche en perte d'autonomie et où le vieillissement s'accélère (28 000 personnes dépendantes d'ici 2030 selon l'Insee), ce service répond à un besoin urgent.

Accessible à tous, avec un coût réduit grâce aux aides financières (allocation personnalisée d'autonomie, prestation de compensation du handicap, crédits d'impôts), Bulle d'Air 971 se veut une réponse humaine et concrète pour préserver l'équilibre des aidants.

Plus d'infos :  
repit-bulledair.fr



## MANCHE

## Ferme, boulot, dodo !

Le 30 janvier, les délégués de la MSA Côtes Normandes du secteur du Coutançais ont organisé un débat théâtral, réunissant des étudiants en BTS Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole, des élèves en Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole et des élus de la MSA. L'objectif de ce spectacle, intitulé *Ferme, boulot, dodo... On se pose et on en cause !*, était de mettre en lumière un enjeu majeur du monde agricole : comment concilier travail, vie de famille et temps pour soi ? Depuis septembre, ce collectif a imaginé

des saynètes inspirées du quotidien, jouées en improvisation par 14 acteurs amateurs, encadrés par deux comédiens professionnels. Deux représentations ont été données, réunissant 180 lycéens l'après-midi et 130 actifs agricoles en soirée. Les spectateurs ont été conquis : « *Je m'y suis retrouvée... C'est tellement notre vie !* », « *Les scènes étaient drôles et réalistes* », « *Une belle interaction avec le public* ». Au-delà du spectacle, cette aventure humaine se prolonge avec des ateliers « *Prendre soin de sa santé* » et « *Parler pour mieux s'entendre* », ouverts aux participants.

## AGENDA



## France

### Journée internationale des forêts

→ le 21 mars

Collectivités, associations, établissements publics, professionnels de la filière forêt bois, propriétaires forestiers ou particuliers organisent des événements partout en France pour célébrer cet espace vivant qui recouvre 31 % du territoire national et sensibiliser à la multi-fonctionnalité des forêts. »

» [journée-internationale-des-forets.fr](http://journée-internationale-des-forets.fr)

## Meurthe-et-Moselle

### Caméras des Champs

→ du 18 avril au 18 mai

La 26<sup>e</sup> édition du festival international du film documentaire sur la ruralité se tient à Ville-sur-Yron, en Meurthe-et-Moselle. Il a pour thème la nouvelle ère des mobilités qui s'annonce pour les zones rurales à travers des perspectives d'ouverture et d'accueil : arrivée de nouvelles familles, renaissance des villages, projets partagés...

» [cameradeschamps.fr](http://cameradeschamps.fr)

## Perpignan

### medFEL

→ du 23 au 24 avril

La filière fruits et légumes se réunit en Occitanie au parc des expositions de Perpignan. Au programme : échanges et rencontre avec 230 exposants, et 25 conférences et tables rondes.

» [medfel.com](http://medfel.com)





Ruralité

# COMMENT prendre soin DES JEUNES ?

La jeunesse rurale fait face à de nombreux défis tels que la précarité, le manque d'accès à l'emploi, à la formation, à la mobilité ou même aux loisirs. Quand elle ne se mobilise pas seule pour lancer des initiatives et inverser cette dynamique, elle est accompagnée sur le terrain par des opérateurs locaux, comme la mission locale rurale et la MSA. Cette dernière a notamment mis en place l'appel à projets jeunes, un dispositif soutenant les initiatives des jeunes de 13 à 22 ans en milieu rural. Tour d'horizon d'une tranche d'âge trop méconnue dont il faut prendre soin.





BENOÎT COQUARD, CHERCHEUR EN SOCIOLOGIE

# « Je me suis intéressé À CEUX QUI RESTENT »

Dans son livre *Ceux qui restent*, une enquête menée de 2010 à 2018 dans les cantons dépeuplés du Grand-Est et du Nord, Benoît Coquard brosse le portrait de ceux qui n'ont pas pris le train des études et ont choisi de faire leur vie dans ces campagnes désindustrialisées. Le sociologue, spécialisé dans l'étude des classes populaires vivant dans les milieux ruraux, livre des clés pour comprendre ce groupe social trop souvent méconnu.

## Croyez-vous au déclin des campagnes ?

**Benoît Coquard :** Il y a des milieux ruraux qui se repeuplent et connaissent un regain d'intérêt surtout après l'épidémie de Covid. Et d'autres campagnes qui se dépeuplent. Elles se situent dans les régions autrefois industrialisées qui ont perdu beaucoup d'emplois. Éloignées des grandes villes, elles ne profitent pas de l'attractivité des pôles notamment universitaires. Elles sont habitées par les classes populaires : des ouvriers, des employés, des métiers nés au moment de l'essor de l'industrie depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans ces classes sociales, les jeunes sont souvent les premiers de leur famille à faire des études supérieures, à la faveur de la massification scolaire depuis les années 1990. Et comme il y a peu de perspectives sur place, ceux qui partent pour les études sont devenus plus nombreux. Or moi je me suis intéressé à ceux qui restent. J'ai insisté là-dessus dans le titre de mon livre parce qu'il n'est pas simplement question de rester dans un endroit que beaucoup ont quitté, il s'agit aussi de s'accrocher, de perpétuer un style de vie ailleurs dévalorisé. J'ai tenté de rendre compte de ce phénomène en montrant pourquoi certains trouvaient de bonnes raisons d'y rester.

## Pourquoi avoir ciblé les groupes d'amis dans votre enquête ?

**B. C. :** Cette question est au cœur de mon travail. Les « bandes de potes » sont un signe des temps au sens où elles ont pris

une importance depuis la crise de l'emploi local. J'ai eu la chance dans mes recherches de suivre des gens sur une dizaine d'années. Parmi eux, trois ont trouvé un travail et ont formé leur couple via ces relations amicales-là, qu'ils désignent comme leur « clan ». Le signe du temps, c'était le rôle social joué par ces groupes. Elles ne permettent pas juste de passer de bons moments amicaux ensemble. Elles servent aussi à la reproduction sociale. Ces fonctions étaient tenues auparavant par des appartenances villageoises voire paroissiales, mais aussi par des employeurs paternalistes qui recrutaient de génération en génération leur main-d'œuvre sur un même territoire. Ce socle n'existe plus. À la place, ce sont ces bandes de potes qui permettent de faire des connaissances, de s'entraider, d'accéder à du travail, de se garantir certaines formes de réputation ou d'acquiescer un capital symbolique.

## Entre ceux qui restent, vous relevez des divisions ?

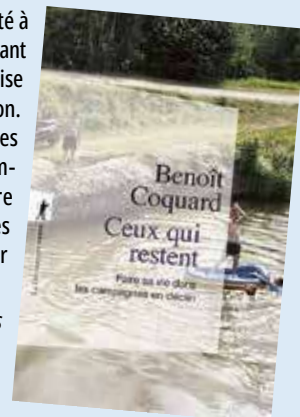
**B. C. :** Dans ces générations d'enfants d'ouvriers et ouvrières du textile, du bâtiment, j'ai observé une polarisation entre ceux



## Fiers de leur style de vie

« J'ai écrit contre les théories dominantes de la France périphérique, de la montée de l'individualisme dans la France éloignée des grandes villes. Elles sont écrites à Paris par des gens qui ne mettent pas le pied dans le cœur des relations sociales de ces villages. » Pour donner de la visibilité à la jeunesse des classes populaires vivant en milieu rural, Benoît Coquard utilise la méthode d'enquête par immersion. C'est de l'intérieur qu'il en décrit les sociabilités et qu'il dévoile la complexité des rapports sociaux. Entre autres enseignements soulignés, les personnes sont fières et sûres de leur style de vie.

*Ceux qui restent : faire sa vie dans les campagnes en déclin*, publié aux éditions de La Découverte en 2019 et réédité en 2022.





©DR

Benoît Coquard, sociologue à l'Institut national de recherche pour l'agriculture (Inrae), est également originaire de ces endroits qualifiés de « paumés ». Il s'en est fait l'interprète.

» qui sont appelés « les cassos », parce qu'ils se retrouvaient beaucoup plus isolés, vivaient plus des aides sociales et peinaient à entrer sur le marché local de l'emploi, et les autres, les jeunes bien vus, qui avaient très tôt des enfants, une stabilité conjugale et se fréquentaient entre eux. Ceux-là concrétisaient des formes de réussite sociale qui ne seraient pas valorisantes ailleurs et qui, dans ce contexte, le sont.

### Les grandes villes ne les attirent pas du tout ?

**B. C. :** Paris et les grandes villes sont des modèles repoussoirs pour ceux qui restent. Pour eux, la vie là-bas est une forme « d'arnaque » : tout y est très cher, les logements sont petits. Surtout, ils jugent que leurs homologues structureaux, les ouvriers, les caissières, les femmes de ménage sont exclus du centre et disposent de peu d'espace pour se valoriser alors que ce n'est pas le cas dans le bourg ou le village où cette place est centrale. Tout cela tient au fait qu'ils y trouvent les moyens de s'affirmer, de prouver par exemple quand on est un

“ Pour ceux qui restent, la périphérie, ce sont les grandes villes. ”

Benoît Coquard, sociologue.

homme qu'on est courageux ou qu'on sait tenir sa famille quand on est une femme. Même si les rôles sont très genrés et traditionnels, ils offrent un espace de reconnaissance à des territoires en déclin qui ne sont pas disputés par d'autres groupes sociaux. Ce ne sont pas des campagnes gentrifiées. Pour ceux qui restent, la périphérie, ce sont les grandes villes.

### Que disent les bandes de potes de la vie en milieu rural ?

**B. C. :** C'est que l'on ne se fréquente plus au hasard, il n'y a plus ce que les anthropologues appelaient « la communauté villageoise », l'idée d'appartenir à un village. C'est dans ce cadre-là qu'on avait des relations, que chacun occupait sa fonction dans la société. Lorsque ceux qui restent disent qu'il y a les vrais potes, sur qui on peut compter, ceux de la bande de potes et les autres, « les Salut-ça-va », on se rend compte qu'il y a différents niveaux d'intensité des relations, de la confiance, de l'entraide et de concurrence sur le marché de l'emploi. Plus on est en concurrence avec des gens qui nous ressemblent, plus il y aura des stratégies dites, en sociologie, de dénigrement latéral. Cette concurrence se joue au niveau du travail et de la reconnaissance sociale.

### Vous évoquez un déplacement de la population après le baccalauréat ?

**B. C. :** Ce déplacement de population a été plus fort en proportion que l'exode rural dans ces régions. Ils ont perdu plus de population, notamment parce que ceux qui partent sont des jeunes femmes. Il n'y a pas besoin d'être un grand démographe pour comprendre que quand il y a moins de femmes, il y a moins d'enfants.

J'avais commencé par étudier ces jeunes femmes. Ce sont mes amies d'enfance avec qui j'étais resté

le plus proche. Dans ces milieux, on est enfant d'ouvriers et d'employés. Nos parents ne sont pas allés au lycée. Ils ont souvent arrêté l'école très tôt. Généralement, il y en a un ou une par fratrie qui fait des études. C'est souvent une fille parce qu'elles réussissent bien mieux à l'école que les garçons. Donc les filles partent. Et elles sont oubliées parce que ce sont des femmes. Dans le milieu de ceux qui restent, on reconnaît davantage les hommes.

### Dans les catégories que vous mentionnez, vous ne citez pas les agriculteurs ?

**B. C. :** J'enquête dans les régions où les petites exploitations ont très largement disparu depuis les années 1960. De manière générale, les agriculteurs et les personnes travaillant en agriculture représentent moins de 5 % de la population active. Une part importante des représentants politiques et des élus locaux est encore issue de ce milieu. Certes, les agriculteurs sont centraux dans la société rurale, mais numériquement, ils sont peu. C'est encore plus vrai dans les régions de plaines céréalières que j'étudie, situées dans le Grand Est. On y observe des exploitations agricoles de grande taille, mais qui ne sont pas forcément pourvoyeuses d'emplois. J'avais quelques jeunes agriculteurs dans ma cohorte d'enquêtés qui pouvaient naviguer entre des boulots d'usine et agricoles. Parfois, ils étaient fidélisés dans une ferme. Ils aspiraient même à en reprendre une en gérance. Mais ils étaient éloignés des agriculteurs héritiers familiaux. Des études ont montré que les enfants de céréaliers, quand ils ne reprennent pas l'exploitation, mènent quasiment les mêmes études que les enfants des cadres. Ceux-là s'en vont en suivant des parcours scolaires assez sélectifs. Et de l'autre côté, celui qui hérite de l'exploitation a une position relativement dominante. Il ne connaît pas la précarité économique des jeunes ouvriers ou jeunes femmes employées dans les métiers de service à la personne.

Propos recueillis par **Fatima Souab**





« L'accès aux transports est compliqué. On est dans la diagonale du vide », Xavier Le Chanu, 23 ans, en recherche active d'emploi.



## Mobilité

# La solution provisoire DU COVOITURAGE

Dans le bourg d'Aurec-sur-Loire, en Haute-Loire, l'accès à la mobilité est une problématique quotidienne pour ceux qui n'ont pas le permis ou pas de voiture. C'est le cas de Xavier Le Chanu, 23 ans, en recherche active d'emploi. Les trains qui y circulent sont trop peu nombreux pour pouvoir s'organiser. Il jongle avec les solutions de covoiturage et l'espoir d'avoir son permis.

**X**avier Le Chanu, 23 ans, vit depuis un an avec sa compagne à Aurec-sur-Loire, commune de 6 133 habitants. « Les paysages à couper le souffle de ce petit bled un peu paumé » les ont décidés à s'y installer. Le village, situé au sud de Saint-Étienne, possède toutes les commodités pour y mener la belle vie : deux ou trois petits commerces, une école. Et comme moyen de transport, une gare qui dessert la ligne 9 du TER Auvergne-Rhône-Alpes, un train qui fait des allers-retours entre Saint-Étienne et Le Puy-en-Velay.

Le hic selon Xavier Le Chanu, ce sont « les horaires très bizarres » proposés aux usagers. Ils ne sont pas adaptés à la vie quotidienne. « Il y a trop peu de passages de train pour que ce soit pratique », estime le jeune homme qui cherche un travail de technicien en fibre optique. Pour se rendre à ses entretiens d'embauche souvent organisés à Monistrol-sur-Loire, située à 10 km de sa ville, c'est la croix et la bannière. « Imaginez que vous faites les trois-huit. Vous commencez à 3 heures et vous finissez à 8 heures du matin. Vous faites comment pour vous déplacer ? Il n'y a pas de solution », s'inquiète-t-il.

Pour l'heure, il peut compter sur le service de la Maison de la mobilité solidaire Haute-Loire, une association qui aide les personnes qui rencontrent des difficultés

pour se déplacer. « Elle propose des solutions de covoiturage. Ça permet de voyager à de très petits prix, 10 centimes pour 1 kilomètre. Le service est dévolu aux rendez-vous professionnels ou médicaux. Il n'est pas utilisable pour les loisirs. »

## Passer le permis

Lui, il rêve d'une solution pérenne qui l'aide à être autonome dans son territoire et à pouvoir bouger librement pour les démarches administratives, le travail ou même faire des courses dans les grandes surfaces. Le vélo ? Il ne veut même pas y penser. « Aurec-sur-Loire, c'est le fond du trou. Si vous devez partir quelque part à vélo mécanique, il faut vous attendre à monter des côtes. Faire les distances à bicyclette est physiquement impossible. »

Avec un collectif de voyageurs SNCF de Haute-Loire, il s'est battu pour obtenir un aller-retour supplémentaire sur le TER le dimanche. Le groupe a eu gain de cause. Le combat continue pour augmenter la fréquence des trains sur tous les autres jours. « Ça va venir », espère l'Aurécois qui gère la page Facebook dédiée aux usagers de la ligne.

En attendant, aidé par France Travail, il repasse le code afin d'obtenir le permis. La voiture reste pour le moment la meilleure solution. Grâce au prêt que la caisse d'allocation familiale accorde pour l'achat de mobiliers ou d'équipements, il pourra ensuite acquérir un véhicule pas trop cher vendu dans le garage solidaire Solidarauto 43. Les voitures y sont proposées à des prix défiant toute concurrence (1 000 à 2 000 euros). Elles sont données par des particuliers et commercialisées après avoir été remises en état. Cependant, même s'il obtient ce sésame à la liberté de mouvement, il reste attaché à la solution du rail.

Fatima Souab

## Maison de la mobilité solidaire Haute-Loire

La maison de la mobilité solidaire (MMS) est un projet porté par trois associations : Formation insertion travail (FIT), le garage solidaire Solidarauto 43 et Face 43, un club d'entreprises qui travaillent sur l'inclusion des jeunes. Elle a ouvert ses portes en novembre dernier. Deux territoires sont ciblés : le pays de la Jeune Loire et la communauté de communes des Rives du Haut-Allier. Objectif : accompagner vers des solutions de mobilité durables, solidaires et alternatives à l'usage de la voiture. Tous ceux qui connaissent des difficultés de déplacement peuvent solliciter ce service. Des solutions comme le covoiturage y sont proposées. Vélo et scooter ou voiture électriques et une voiturette peuvent être également prêtés sur une courte durée.

MMS a bénéficié du soutien du dispositif Grandir en milieu rural (GMR), porté par la MSA, à l'occasion d'un appel à projets, axé sur la mobilité et le numérique. GMR accompagne les acteurs locaux dans le développement et l'amélioration des services et structures dédiés aux familles agricoles et rurales.



Jeunes isolés

« Nous avons priorisé les communes où nous ne sommes pas déjà installés », explique Caroline Cattoire, conseillère en insertion sociale et professionnelle.

## Un minibus pour avancer DANS LA VIE

Depuis un an et demi, les jeunes en manque de mobilité de la Haute-Vienne qui ne peuvent pas se déplacer aux permanences de la mission locale rurale ont une alternative. C'est Caroline Cattoire et son minibus aux couleurs flashy financé par les fonds européens<sup>(1)</sup> et la MSA. Son objectif principal ? Apporter son aide et ses conseils aux jeunes invisibles.

**M**ercredi 19 février, 13 h 55, un minibus aux couleurs bigarrées se gare sur le parking du centre de loisirs de Janailhac, village situé au sud de Limoges. Le lieu et le jour sont stratégiques. Dans cette commune de 535 habitants, un peu isolée, mal desservie par les transports et où la mission locale la plus proche se trouve à environ 15 km, Caroline Cattoire, conseillère en insertion sociale et professionnelle, met en place l'estafette de la Mission locale rurale de la Haute-Vienne. Elle est venue rencontrer des jeunes. « À Janailhac, nous avons décidé de venir le mercredi après-midi parce que le lieu de permanence se situe à côté du centre de loisirs. Cela offre de la visibilité : c'est un lieu de passage des familles. » Sa cible n'est pourtant ni les enfants qui vont au centre de loisirs, ni les parents qui les accompagnent ; même si ces der-

niers serviront souvent de vecteur. Caroline s'adresse en priorité aux jeunes entre 16 et 25 ans (jusqu'à 29 ans pour les personnes en situation de handicap) qui ne peuvent pas se déplacer et qui sont en démarche d'insertion professionnelle et sociale. Un public souvent invisibilisé et difficile à capter. « En cas de décrochage entre 16 et 17 ans, un signalement est fait et il y a obligation de formation. Ce n'est pas le cas pour les jeunes de 18 à 25 ans, et c'est précisément à ce moment-là que nous avons des difficultés à les repérer. » En effet, difficile d'effectuer des démarches, de s'informer ou d'être suivi par un conseiller quand vous n'avez pas le permis de conduire, que votre village est desservi une fois par jour par un bus et que la mission locale la plus proche est située à plusieurs kilomètres.

« Nous avons beaucoup de jeunes isolés, la mobilité est un gros problème, affirme Caroline. Certains font parfois

deux heures à pied pour venir à leur rendez-vous. » Avec ses 32 points d'accueil (quatre antennes et 28 permanences) pour 175 communes, la mission locale rurale est présente mais des trous subsistent dans la raquette. Caroline et son minibus sont là pour les combler. « Mon poste a été créé en novembre 2023 dans le cadre de plusieurs appels à projets, dont le dispositif Grandir en milieu rural lancé par la MSA. Il vise à soutenir des actions concrètes en faveur de la revitalisation des territoires ruraux, en mettant l'accent sur le développement local, l'insertion sociale et professionnelle des jeunes, ainsi que la mobilité dans les zones isolées (lire aussi en page 11). On essaie d'aller partout où il y a des jeunes et où l'on peut gagner en visibilité. Le but est de faire connaître au maximum notre offre. » Près de 15 000 km plus tard, la jeune femme de 26 ans a effectué 112 permanences, rencontré 87 maires, plus de 200 personnes (élus, habitants, parents) et une trentaine de jeunes.

### « Toi, tu as le même âge que nous »

« Le principe est de faire du repérage, en concertation avec les maires. Ici, à Janailhac, nous avons fixé deux dates tests. Lors de la première permanence, j'ai rencontré une jeune et des parents. C'est toujours un peu la surprise car c'est sans rendez-vous. » C'est un métier de patience, surtout en zone rurale où « les choses prennent du temps ». La nouveauté y est souvent synonyme de méfiance : « Parfois, on me regarde de derrière le rideau, relate la conseillère. Il faut attendre que la bouche-à-oreille se fasse, que la communication passe ». En 2024, le constat est clair : Caroline a rencontré davantage de parents que de jeunes. « Je vois passer des jeunes en groupe, certains semblent intéressés mais n'osent pas venir me voir. Faire cette démarche n'est pas si simple. Il y a le regard des autres, la peur du jugement. Souvent, ce sont les parents qui les incitent à venir. »

Une fois que le jeune a toqué à la porte de son minibus, Caroline dispose d'un atout majeur pour instaurer le dialogue : son âge. En effet, à un an près, elle pourrait être à sa place



et cette proximité d'âge facilite grandement la mise en confiance. Ils sont écoutés par une personne qui comprend leurs problématiques, ce qui les change souvent de leur quotidien. « *Les jeunes sont souvent réduits à des stéréotypes : délinquance, drogues, réseaux sociaux et jeux vidéo. On les perçoit comme un public réticent à s'insérer et à évoluer. C'est ainsi qu'ils sont souvent présentés, constate-t-elle. Il y a un manque de reconnaissance dû à un clivage générationnel. Nos élus locaux, âgés de 60 à 70 ans, me disent souvent : "À notre époque, quand nous avions un emploi, on ne le lâchait pas." Ils ne comprennent pas pourquoi les jeunes pensent autrement.* »

Ils pensent différemment car le monde change. Les problématiques ont évolué, se sont amplifiées, multipliées, notamment depuis la crise du Covid. De plus en plus de colis alimentaires sont distribués dans les antennes, mais « *même s'ils en ont besoin, les jeunes ne nous les réclament pas. C'est un public qui a du mal à demander de l'aide* », analyse Caroline en réorganisant ses boîtes contenant des colis alimentaires incluant des kits d'hygiène et de la documentation, qu'elle propose systématiquement. Les demandes les

plus fréquentes concernent l'insertion professionnelle et la mobilité. Elles portent notamment sur des aides au permis de conduire, la recherche d'emploi après une déscolarisation, ainsi que la recherche de lieux d'alternance, d'apprentissage ou de stage. Que ce soit au sein du bus ou de la mission locale, les sollicitations sont variées, mais ces thématiques reviennent régulièrement.

## Un accompagnement global

« *Nous faisons de l'accompagnement global. On répond également aux questions sur la santé, le logement et les aides sociales. Je peux recevoir un scolaire qui a une question d'ordre administratif ; j'ai même reçu des personnes pour leur retraite. Dans ce cas, mon rôle est de délivrer la première information. S'il doit y avoir un suivi, je fais un premier niveau d'évaluation sur tous les sujets puis je réoriente vers un collègue de secteur.* » Ensuite, le jeune est épaulé jusqu'à ce qu'il ait une situation stable (CDI ou CDD de plus de 6 mois). « *Je ne suis pas censée*

*poursuivre l'accompagnement* », ajoute la conseillère qui n'hésite cependant pas à adapter le système en fonction des circonstances. Depuis quelque temps, elle suit un jeune de 24 ans. Dylan cherche un emploi. Il ne peut pas se rendre à la mission locale la plus proche. Il n'a ni le permis, ni les moyens de le passer.

« *Toutes les deux semaines, c'est moi qui viens le voir. Il est ouvert à toutes les missions mais son manque de mobilité le restreint à sa commune de 1 000 habitants. Nous sommes donc en train de mettre en place l'aide au permis ; mais encore faut-il trouver une auto-école accessible. Mais quelles que soient les difficultés, le positif est que nous avons des élus qui ne demandent qu'à dynamiser leur commune et de nombreux jeunes attachés à la ruralité. C'est un cliché de dire qu'il ne s'y passe rien. C'est super dynamique, encore faut-il y mettre les moyens.* »

**Frédéric Fromentin**

(1) Les fonds européens financent des projets qui répondent aux besoins locaux tout en s'inscrivant dans les grands objectifs de l'Union européenne.

## Conditions de vie : la jeunesse rurale à la loupe

Quelles sont les conditions de vie des jeunes ruraux ? Comment améliorer leur situation ? Ces questions sont soulevées par un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) publié début janvier, intitulé : « *Pauvreté et conditions de vie des jeunes dans le monde rural : comment adapter les réponses institutionnelles ?* ». Un travail qui cible les 16-29 ans vivant en milieu rural, soit environ trois millions de personnes, près d'un quart des Français de cette tranche d'âge. Les enquêtrices de l'Igas ont mené des entretiens dans huit zones rurales confrontées à des situations de précarité, et rencontré les acteurs locaux de la protection sociale, notamment la MSA.

Concernant l'accès à l'emploi, la mission dresse un constat préoccupant. Le taux de chômage des jeunes ruraux est de 22,4 % et peut atteindre 40 % dans certains territoires. La proportion d'emplois précaires (intérim, CDD, saisonniers...) s'élève à 37,8 %. Parmi les causes, l'éloignement géographique et les problèmes de mobilité : l'accès au permis de conduire est l'obstacle le plus souvent cité par les personnes interrogées, ainsi que le manque de transports collectifs. L'Igas pointe également un accès restreint à la formation : 28 % des jeunes ruraux poursuivent des études supérieures, contre 37 % des jeunes urbains. La publication met aussi l'accent sur le sentiment d'abandon

lié à la faible densité des services publics. Cette perception s'amplifie dans les zones en baisse démographique ainsi que dans celles les plus dépendantes de l'activité agricole. Enfin, l'isolement et le manque de disponibilité des soins médicaux peuvent provoquer une dégradation de la santé mentale.

Pourtant des remèdes existent. Au niveau national, le plan gouvernemental « France Ruralités » propose des aides financières à la mobilité ou à l'hébergement, les maisons France services apportent des solutions pour les services publics de base. Au niveau local, les acteurs multiplient les démarches « d'aller-vers » avec des dispositifs itinérants d'information. Des démarches innovantes sont aussi saluées : par exemple, à Cadillac-sur-Garonne (Gironde), une mission locale met à disposition des scooters pour les jeunes en démarche d'insertion.

L'Igas recommande de développer ces initiatives mais aussi de les orienter vers les zones les moins denses en prenant en compte les contraintes spécifiques, comme la mobilité. L'agence propose de créer un cadre politique pour cibler la précarité rurale, sur le modèle des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

**Nicolas François**




Pour découvrir le rapport :  
[igas.gouv.fr](http://igas.gouv.fr)



Dans l'arrière-salle du café associatif *Le Frêne qui accélère*, créé et géré par des étudiants en BTS au lycée agricole de Rochefort-Montagne, dans le Puy-de-Dôme.



 Café associatif

# Les étudiants agricoles réveillent leur **VILLAGE**

**Un café associatif, un jardin partagé, des soirées à thème : les étudiants en BTS de Rochefort-Montagne, dans le Puy-de-Dôme, ne manquent pas d'idées pour créer du lien entre les habitants de la commune. Rencontre avec des jeunes engagés, lauréats du 1<sup>er</sup> prix de l'appel à projets jeunes 2025 de la MSA, qui refusent de voir le monde rural s'endormir.**

**E**n se promenant dans les rues du centre-bourg de Rochefort-Montagne, on aperçoit à l'horizon le versant nord des monts Dore, on passe devant les maisons en basalte du centre-bourg, et là, vers 17 heures, on croise des groupes d'étudiants. D'où sortent-ils ? Du lycée agricole de la commune qui en accueille plus d'une centaine. De quoi garnir les rangs – et faire considérablement baisser la moyenne d'âge – d'une population de moins de 900 habitants.

En cette veille de week-end du mois de février, à l'heure de l'apéritif, on pousse les portes du *Frêne qui accélère*. Dans un local dans son jus, quelques tables et une banquette défraîchie accueillent Clément, Ninon, Corentin, Pierre et Alexis. Ils ont entre 18 et 22 ans, ils viennent du

Tarn, du Loiret ou encore de Picardie. Ici, les patrons, ce sont eux. Ce café associatif est un projet né en 2024 sous l'impulsion de ces élèves du BTS gestion et protection de la nature. Depuis la rentrée de septembre, il ouvre une à deux fois par semaine dans un local mis en location à prix symbolique par un habitant de la commune. L'objectif : développer un espace d'échanges entre les étudiants et les autres habitants.

Jeunes ruraux et fiers de l'être, amateurs de randonnée ou de photographie, ils n'envisagent pas de quitter la campagne pour s'installer en ville. Mais ils sont lucides. « *Quand je suis arrivée à Rochefort, une semaine avant la rentrée, je n'ai quasiment croisé personne pendant des jours* », confie Ninon. Alors comment faire pour rencontrer des gens en dehors du lycée ? « *Aller à la messe !* », plaisante Pierre. Même pas :

la grande église surplombant Rochefort reste la plupart du temps fermée. Il y a bien Clermont-Ferrand et ses soirées étudiantes du jeudi soir où Alexis se rend de temps en temps, à moins de une heure de route. Mais il faut gérer le retour ou dormir sur place. Et les applications de rencontre ? « *Dès qu'on sort de Clermont il n'y a plus personne* », affirme-t-il. Alors voilà pourquoi ce café existe : « *On voulait créer un lieu sympa où tout le monde est le bienvenu* », explique Clément.

## Soutien scolaire, initiation botanique...

La porte vitrée de l'établissement s'ouvre. Un nouveau client, la soixantaine, un habitant du village qui vient boire une bière. Il raconte qu'il y a plus de trente ans, on trouvait « *une dizaine de cafés et de restaurants à Rochefort* ». Exode rural, baisse du nombre d'agriculteurs, ralentissement économique, perte d'habitudes anciennes... Les raisons de cette disparition sont nombreuses. Mais les étudiants ne baissent pas les bras. Au *Frêne qui accélère*, ils tentent d'attirer le chaland avec





Photos : Nicolas François / Le Bimsa

Les étudiants se préparent à aménager un jardin partagé dans la commune. Objectif : créer un espace d'échange entre les habitants du village.

des activités : jeux de société, soutien scolaire, initiation à la botanique... Assis sur la banquette surplombée par une exposition de photos de nature, la bande d'amis se souvient du point d'orgue de fréquentation du café : le jour du marché de Noël de la commune où plus d'une cinquantaine de clients sont venus consommer leurs crêpes. Récemment récompensée par l'appel à projet jeunes 2025 (lire ci-contre) organisé par la MSA, la jeune équipe va pouvoir lancer de nouveaux projets. Et ils n'en manquent pas : vente directe du fromage fabriqué au lycée agricole, achat de nouveaux meubles pour la salle, soirées jeu de rôles...

Leur prochain grand chantier, c'est la création d'un jardin sur un terrain en friche mis à disposition par le propriétaire du local du café. Dès le lendemain matin à 8 heures, ils seront sur le pied de guerre pour aller récupérer des plants d'arbres dans une pépinière située à cinquante kilomètres de là. Ensuite, un long travail est prévu : préparation du sol, plantation de haies, création de marches pour accéder à la parcelle... Mais en attendant de se retrousser les manches, ça discute encore autour de la table où de nouvelles têtes ont fait leur apparition. Ce sont d'anciens élèves en visite dans la région, venus voir leurs amis. Leur premier arrêt, c'est au Frêne. L'air de rien, le café est devenu le lieu de rendez-vous des BTS, leur QG. Un peu comme dans n'importe quelle ville étudiante.

Nicolas François

## Appel à projets jeunes

# L'engagement récompensé

Pour sa 25<sup>e</sup> édition, l'appel à projets jeunes de la MSA a récompensé les initiatives engagées des 13-22 ans vivant en milieu rural souhaitant prendre une part active à la vie de leur territoire et à son évolution. Les 15 lauréats ont reçu leur prix le 1<sup>er</sup> mars au Salon de l'agriculture à Paris.

« **O**n est jeune, on peut tout tenter, on peut tout faire ! »

Cette devise, lancée par une fière lauréate de Saint-Symphorien-sur-Coise, dans le sud du Rhône, marque l'esprit qui anime cette génération engagée. Avec son équipe, elle a reçu un prix coup de cœur pour leur projet « Nomad'Escape », savant mélange de jeux d'enquête immersifs itinérants et de sensibilisation à l'écologie. Avec eux, cinq autres prix coup de cœur ont été décernés, allant de l'organisation d'un mini salon de l'agriculture et de festivals à la réalisation d'un court-métrage sur le harcèlement scolaire. Les huit lauréats des deux principales catégories (13-17 ans et 18-22 ans) se distinguent par leur diversité et leur solidarité. Des collégiens de la Nièvre s'attachent à rassembler habitants et réfugiés autour de repas partagés tout en apprenant à cuisiner (1<sup>er</sup> prix des 13-17 ans). Des cuistots solidaires en herbe, que l'on retrouve également dans les Vosges et dans les Bouches-du-Rhône (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> prix des 13-17 ans). À quelques kilomètres,

des étudiants réalisent de la prévention contre le harcèlement et les addictions auprès des établissements scolaires (2<sup>e</sup> prix des 18-22 ans). En Corse, on veut promouvoir une meilleure nutrition (2<sup>e</sup> prix des 13-17 ans), tandis que dans le Vaucluse, on sensibilise au trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité à l'aide d'un clip (3<sup>e</sup> prix des 18-22 ans). Quant aux jeunes d'Axat, dans l'Aude, ils souhaitent faire découvrir toutes les richesses de leur village grâce à un jeu de piste original (4<sup>e</sup> prix des 18-22 ans).

Marie Molinaro

### Un accompagnement personnalisé

Grâce à son dispositif d'appel à projets, la MSA soutient les jeunes ruraux qui souhaitent agir sur leur territoire. L'objectif est de favoriser la prise de responsabilité sur des sujets variés tels que la culture, la citoyenneté, la lutte contre les discriminations ou encore la protection de l'environnement. Lors d'un concours local, chaque caisse de MSA les soutient et les accompagne dans la construction et la mise en œuvre de leur projet. Certains sont ensuite sélectionnés pour concourir au niveau national, où 15 finalistes reçoivent des bourses allant de 1 500 à 2 500 €.



Découvrez l'ensemble des projets sur [lebimsa.fr](http://lebimsa.fr)

© Frack Beloncle / CC.MSA image



# Répétition GÉNÉRALE

Le 28 janvier, à Besançon, le même jour que dans toute la France, une simulation grandeur nature des élections MSA s'est déroulée, réunissant une équipe mobilisée des trois sites de Franche-Comté. L'objectif : s'assurer que le jour J, tout se déroule sans accroc.



Une cinquantaine de salariés de la MSA de Franche-Comté a été mobilisée pour l'occasion.

humains nécessaires pour garantir le bon déroulement des élections. C'est un travail d'équipe, transversal, qui mobilise jusqu'à 50 salariés sur les 220 que compte notre caisse. »

Ce test grandeur nature constitue également un moment clé dans la vie des équipes. « Il y a une véritable rigueur à respecter, mais nous évoluons dans une ambiance à la fois studieuse et conviviale, conclut-elle. Ces élections sont importantes, et nous sommes fiers d'y contribuer ! »

Rendez-vous du 5 au 16 mai pour élire les prochains délégués cantonaux de la MSA, par correspondance ou en ligne. Un vote qui, grâce à cette préparation minutieuse, se déroulera en toute sérénité.

Alexandre Roger

**T**out est en place, comme si c'était le vrai jour des élections. « Nous avons 250 votants fictifs, répartis sur trois bureaux de vote, explique Virginie Chessel, responsable de la vie institutionnelle à la MSA de Franche-Comté. Entre 15 et 17 salariés ont joué le rôle des électeurs, en glissant des bulletins – parfois erronés volontairement – pour tester le bon déroulement du scrutin. Ratures, annotations, bulletins doubles... tout a été étudié pour anticiper les éventuelles erreurs et s'assurer que le dépouillement soit fluide et fiable. »

informatique de la MSA, ndlr] travaille sur ce projet depuis encore plus longtemps ! » L'objectif est clair : garantir un scrutin efficace et transparent.

Le processus est bien huilé. « Le jour J, tout commence tôt : dès 7 h 30, nous récupérons les caissettes de La Poste contenant les votes par correspondance. À 8 h 30, le dépouillement débute et se poursuit jusqu'à 17 heures. D'abord, on traite les bulletins papier, puis les votes électroniques sont intégrés via la plateforme dédiée. » Cette nouvelle méthode est particulièrement attendue. « On espère un maximum de votes électroniques pour alléger le traitement manuel. »

## Une organisation rodée et nationale

Ce test n'a rien d'anodin. Il s'inscrit dans une démarche coordonnée à l'échelle nationale : toutes les caisses MSA réalisent une journée blanche de préparation. « Cela fait un an et demi que nous préparons ces élections, confie Virginie Chessel. iMSA [l'opérateur

## Un enjeu démocratique majeur

En Franche-Comté, près de 50 000 électeurs sont appelés à voter. Plus de deux millions à l'échelle du pays. « Ce scrutin est crucial pour le mutualisme, souligne Virginie Chessel. Les caisses locales mettent tous les moyens

## 3 dates clés

**5 mai** (au plus tard)



Envoi du matériel de vote aux électeurs

**5 - 16 mai**



Période de vote

**22 mai**



Dépouillement





Françoise David-Testud

## La campagne AU CŒUR

On ne devient pas toujours délégué par vocation. Mais la vocation, elle, vient souvent avec le temps. Maraîchère en Dordogne, Françoise David-Testud a consacré ses années d'activités à son métier. Désormais à la retraite, elle peut s'engager comme elle le souhaite.

« Il y a une quinzaine d'années, on m'a proposé de me présenter comme remplaçante sur une liste de délégués pour représenter les chefs d'exploitation employeurs de main-d'œuvre. » Dans la commune où habite Françoise David-Testud, maraîchère à Saint-Astier en Dordogne, ils se font rares. Les ressortissants de la MSA en activité aussi. Le coin est plutôt isolé. C'est ce qui plaît tant à Françoise d'ailleurs. Non pas l'isolement en lui-même mais l'immersion en pleine nature. « Mon grand-père et mon père étaient maraîchers à Périgueux. J'ai grandi dans un jardin qui n'était ni tout à fait en ville, ni tout à fait à la campagne. Deux fois par semaine, nous allions à la ville vendre nos légumes sur le marché. J'en ai de très bons souvenirs. Mais le jardin était petit donc mon père s'est éloigné de la ville et a acheté à Saint-Astier. Pour moi, cela a été une redécouverte. La nature partout autour de nous, les vaches, la vie au grand air... »

Son brevet agricole en poche, Françoise cherche sa voie. Un temps aide familiale, elle sait qu'elle ne le sera pas toute sa vie. « Ce qui me fait vibrer, c'est la campagne, ses paysages. » Il y a du travail sur l'exploitation : « Je me suis donc installée avec mon père et nous avons continué à faire du maraîchage. » Elle a poursuivi jusqu'à la retraite, il y a tout juste un an. Entre les deux, elle a consacré la plus grande partie de son temps à son métier. « Ce n'est pas évident de se dégager du temps, concède-t-elle. Dans le maraîchage, il faut travailler tous les jours, toute l'année, pour gagner sa vie. Heureusement, je n'étais que

déléguée suppléante et la personne en poste était active car je n'ai pas pu m'investir dans les actions de la MSA autant que je l'aurais souhaité. »

Mais ça, c'était avant. Il y a un an, Stéphane Dumont, animateur de l'échelon local à la MSA Dordogne, Lot et Garonne, frappe à sa porte. « Il coordonne les actions dans le département, explique Françoise. Il m'a demandé si j'avais des idées pour valoriser les actions de la MSA. Je venais juste de céder mon exploitation. J'avais enfin un peu de temps de libre. » Elle va alors organiser une rencontre autour de la citrouille, un légume ludique, à destination des élèves de l'école primaire toute proche. Si le but de cette action est de faire découvrir le travail des agriculteurs du champ à l'assiette, elle permet également à Françoise d'accompagner et de faire connaître son jeune repreneur de 33 ans, Kevin Berthelot.

### Passage de relais

En juin dernier, les élèves de CP ont semé les graines sur le terrain de l'exploitation et Kévin s'en est occupé durant l'été. Fin septembre, environ 150 citrouilles ont été récoltées pour ensuite concocter des ateliers cuisine, des dessins, un travail pédagogique et éditer un livret de recettes dont les bénéfices de la vente permettront de financer de futures sorties ou activités.

« Après les vacances de La Toussaint, nous avons fini par une journée de restitution de l'ensemble de l'action avec les élèves, les instituteurs, les parents et tous les participants, relate Françoise.



« J'ai eu l'idée de créer une rencontre ludique autour de la citrouille avec les élèves de l'école primaire toute proche », explique Françoise David-Testud.

Pour l'occasion, les maîtresses avaient fait de la soupe à la citrouille. Il a fait très beau, c'était très convivial. Ça a permis à des gens qui n'en ont pas l'habitude de faire des rencontres, d'avoir des échanges. Cela crée une émulation. »

Grâce à la citrouille, une dynamique s'est créée. « Les instituteurs sont partants pour remettre ça avec un autre légume. Les gens ont apprécié cette initiative. Et si ça peut donner envie à d'autres personnes de s'engager, faire connaître la MSA et prouver que l'on est encore vivant même si nous sommes une espèce en voie de disparition, moi aussi, je suis partante », conclut Françoise.

Frédéric Fromentin

### On se dit presque tout

#### Que sont devenus vos rêves d'enfant ?

Ils se sont accomplis finalement. Quand j'étais gamine, j'étais sans arrêt dans le jardin de mon papa à faire du jardinage, des cabanes, à utiliser ses outils. J'ai toujours rêvé de vivre dehors, de travailler la terre. Ça coulait de source. Je ne me voyais pas faire autre chose.

#### Vos passions, hobbies ?

Le jardinage est une passion... dévorante. Il n'y a plus trop de place pour le reste. Mais j'aime bien cuisiner. J'aimerais faire plein de petites choses comme des travaux manuels, de l'activité physique, m'intéresser aux plantes lors de promenades botaniques ou aux oiseaux mais je n'ai jamais eu le temps. Maintenant que je suis à la retraite, je découvre certaines choses.



## Mal-être agricole



À la tête d'une exploitation de 20 hectares à Soyans, dans la Drôme, Jordan Magnet est également sentinelle. « Je ne conçois pas le rôle d'agriculteur sans engagement », confie cet éleveur en bio.

# LES SENTINELLES SUR LE FRONT

Il y a onze ans naissait le réseau Sentinelles. Aujourd'hui, plus de 8 000 citoyens du monde rural s'impliquent pour repérer les situations de mal-être agricole et offrir un soutien aux professionnels concernés. À Valence, dans la Drôme, une soixantaine de ces bénévoles se sont réunis fin janvier pour une journée d'échanges autour de leurs expériences.

**V**oir ce qui ne se voit pas au premier coup d'œil, c'est la première mission d'une sentinelle. Ces bénévoles issus du monde rural sont formés pour repérer ce qui pourrait être un signe de détresse : un agriculteur qui se réfugie dans le travail de façon excessive, des absences répétées aux réunions professionnelles ou aux fêtes de village, un laisser-aller inhabituel... Leur rôle consiste alors à établir un contact bienveillant, puis, éventuellement, à rediriger leur interlocuteur vers un travailleur social ou un psychologue. Mais ils sont parfois confrontés au silence, à la peur d'intervenir, à l'angoisse de passer à côté d'une situation grave. Jean-Philippe Bréchet, oléiculteur et viticulteur à Nyons, est sentinelle depuis 2023. « *Lorsque je détecte*

*un changement d'humeur par exemple, j'essaye d'amorcer le dialogue, de préférence en tête à tête, explique-t-il. Quand on fait le même métier, qu'on a les mêmes problèmes, c'est plus facile de parler.* » Mais le spectre du suicide plane toujours sur les campagnes. « *Dans les six derniers mois, dans un rayon de 40 kilomètres, il y en a eu deux* », confie-t-il.

Ce 20 janvier, dans les locaux de la MSA Ardèche Drôme Loire, à Valence, environ 90 sentinelles se sont réunies pour une journée d'échanges. Ces volontaires sont agriculteurs-exploitants, salariés agricoles, employés territoriaux, retraités, membres d'associations ou encore élus syndicaux. Formés à la détection des signes du mal-être, ils mesurent la difficulté de leur tâche, avec parfois le sentiment d'être démunis. En France,

d'après la dernière étude menée par la MSA à partir des chiffres 2021 du système national des données de santé, les exploitants et salariés du régime agricole âgés de 15 à 64 ans présentent un risque de décès par suicide de 60 % supérieur à la population générale, avec une plus forte proportion pour les hommes, les non-salariés et les habitants des zones rurales.

## L'enjeu de l'accès aux soins

À Soyans, commune de 400 habitants située au pied de la montagne d'Eson, Jordan Magnet observe ses bêtes en train de paître dans une prairie en contrebas. Éleveur en bio depuis 2017, il pointe un paradoxe : « *Nous sommes les premiers à nous plaindre de tout – de la météo, de nos représentants politiques – mais jamais du plus important : notre condition et notre moral.* »

Pour expliquer ce constat, Catherine Massoubre, cheffe du pôle psychiatrie au centre hospitalier universitaire de Saint-Étienne et présidente du groupe d'études et de prévention du suicide, pointe notamment deux éléments. D'abord, la difficulté d'accès aux soins. Dans son Atlas de la démographie médicale 2024, l'Ordre des médecins indique que deux-tiers des départements ont vu leur densité médicale





Un groupe de sentinelles réuni à Valence, dans les locaux de la MSA Ardèche Drôme Loire. Dans ces départements, 375 bénévoles sont formés à la détection des signes de détresse dans le monde agricole.

baisser depuis 2010. Et l'écart se creuse entre les zones bien loties et les déserts médicaux.

Ensuite, la psychiatre évoque une raison culturelle : le milieu agricole est un monde de « mâles taiseux ». Selon l'Insee, 73 % des exploitants agricoles sont des hommes. « Ils sont moins enclins que les femmes à exprimer leurs sentiments et donc leur mal-être, poursuit la chercheuse. Alors, ils ne disent rien. Et à un moment, ça s'écroule complètement. » D'où l'importance, pour créer du lien et briser le silence, d'un réseau qui compte désormais plus de 8 000 bénévoles formés au niveau national. « Il en faudrait encore plus !, renchérit Olivier Damaisin, coordinateur interministériel du Plan de prévention du mal-être en agriculture. Tous les acteurs du monde rural peuvent s'engager : les techniciens qui passent dans les fermes, les commerçants ambulants, les facteurs, les vétérinaires, etc. »

Dans les départements de l'Ardèche, de la Drôme et de la Loire, 456 signalements de « mal-être » ont été reçus par la MSA en 2024. Une augmentation de 10 % par rapport à 2023. « Le mal-être est croissant, assure l'éleveur Jordan Magnet. On parle souvent des soucis financiers, mais ce n'est pas tout. L'un des problèmes – mais c'est loin d'être le seul – c'est le flux permanent de sollicitations par mail, téléphone portable, etc. Je me souviens d'un temps où pour joindre un agriculteur, il fallait appeler entre midi et 2, et sinon on attendait le

lendemain. » Une immédiateté en contradiction avec le temps long nécessaire au métier. L'agriculteur critique aussi les injonctions politiques contradictoires. Productivisme contre contraintes écologiques, réglementations européennes contre « choc de simplification »...

## La parole se libère

Ce constat d'une dégradation de la condition paysanne est partagé par Justine Arnaud, chargée de communication pour Solidarité paysans Rhône-Alpes, une association d'accompagnement et d'aide aux agriculteurs en difficulté : « De plus en plus de personnes épuisées se tournent vers nous. Dans la Drôme et l'Ardèche, toutes les filières de production sont touchées par des difficultés liées au dérèglement climatique ou à l'inflation. Dans la région, nous avons une grande tradition du bio et de la vente directe, mais certains consommateurs se détournent de ce secteur et privilégient les grandes surfaces. » Ce sombre tableau comporte toutefois quelques éclaircies : « Le fait d'être contacté montre que les agriculteurs anticipent les situations difficiles. Les dispositifs de soutien sont mieux identifiés. Nous intervenons dans les centres de formation professionnelle et nous sentons le public réceptif. »

Le tabou du mal-être agricole serait-il donc en passe d'être brisé ? « J'ai l'impression qu'il

y a un changement de mœurs, souligne l'agriculteur drômois Jean-Philippe Bréchet. La parole se libère. Les plus anciens n'admettaient pas d'être en difficulté alors que les jeunes ont moins honte de le dire. C'est aussi une question de génération. » Les nouveaux acteurs du monde agricole devront donc affronter les défis majeurs à venir pour le secteur, tout en sachant préserver le plus important : leur santé et celles de leurs proches.

Nicolas François

## En chiffres

**5 829**

C'est le nombre de signalements « mal-être » traités par la MSA dans tout le pays.

Une augmentation de **31 %** par rapport à 2023, en partie due à une meilleure identification des sentinelles.

**88 %**

des signalements ont donné lieu à un accompagnement individuel.

**23 %**

de sentinelles supplémentaires se sont engagées dans le réseau depuis juin 2024.



Photos : MSA de Maine-et-Loire

Les délégués de la caisse ont fait appel aux élèves de la MFR de Segré pour mener une enquête auprès des habitants du territoire ainsi que pour créer des supports et participer à la promotion d'un guide du bien vivre en milieu rural.



Vivre ensemble en milieu rural

# CULTIVER LE DIALOGUE

**Au début du mois de février, les délégués du territoire segréen, dans le Maine-et-Loire, ont réuni agriculteurs et habitants pour une soirée consacrée au bien-vivre ensemble. Conclusion d'une action menée depuis cinq ans pour améliorer la cohabitation, les échanges, et favoriser une meilleure connaissance des problématiques de chacun.**

Comment favoriser de bonnes relations entre les agriculteurs et leurs voisins ? Une vaste question, que les délégués MSA du comité local de Segré-en-Anjou Bleu se sont posée au début de leur mandat, en 2020. Ce territoire rural situé à environ 40 km au nord d'Angers compte environ 34 700 habitants et 748 exploitations agricoles. « Nous sommes partis de deux constats, déclare Hubert Landron, président du comité. Il y a une certaine stigmatisation du monde rural, des agriculteurs, et beaucoup en souffrent. On constate également un phénomène important : l'augmentation des citadins souhaitant s'installer à la campagne, notamment depuis le Covid. » Une méconnaissance mutuelle source d'incompréhensions, voire de tensions. « Le manque de dialogue entre les deux parties peut entraîner des conflits de voisinage, continue l' élu MSA, lui-même exploitant agricole. L'objectif de notre action était ainsi de faciliter cette connaissance, de créer ou recréer du dialogue afin que la cohabitation se passe au mieux. Cela nécessite d'agir à la fois auprès des agriculteurs et des particuliers. »

Après des échanges avec les élus locaux pour enrichir leur réflexion, et une première soirée ayant pour thème « Agriculteurs à l'épreuve des discriminations », organisée avec le réseau des Sentinelles du territoire en octobre 2021, les délégués veulent aller plus loin. Ils décident alors de mener une enquête auprès des habitants, construite en collaboration avec des élèves en conduite et gestion de l'entreprise agricole de la Maison familiale rurale (MFR) de Segré. Réalisée entre le 31 mars et le 7 juin 2023, elle a récolté 461 réponses, dont 21 % d'agriculteurs. Premier enseignement : les relations de voisinage sont majoritairement bonnes ! 15 % des répondants se disent mitigés sur cette question, entre 3 et 6 % les

décrivent comme conflictuelles. « C'est rassurant, mais il reste des cas à essayer de désamorcer avant qu'ils ne prennent plus d'ampleur », souligne Hubert Landron. Les points de crispation qui reviennent le plus sont l'état des routes et le traitement des cultures, notamment la nuit. « Il faut aussi se mettre à la place des gens qui ne connaissent pas notre métier et peuvent se poser des questions. Un travail est nécessaire au niveau du monde agricole pour l'expliquer et rassurer. » Quelques mois plus tard, un nouvel événement se tient sur la prévention routière. L'occasion pour les 85 participants de faire une mise à jour du code de la route et d'échanger avec un spécialiste MSA de la conduite des engins agricoles. Parallèlement, le groupe d'élus se lance dans l'élaboration d'un guide de bonnes pratiques, avec l'aide des étudiants de la MFR, en partenariat avec Anjou Bleu Communauté.

Point d'orgue de ce processus : un débat théâtral, organisé le 6 février dernier à Ombrée d'Anjou, réunissant habitants, agriculteurs et élus locaux afin d'échanger, de mieux comprendre les réalités de chacun et trouver des pistes pour mieux vivre ensemble. Bertille Thareau, ingénieure agronome et chercheuse en sociologie à l'École supérieure des agricultures d'Angers, a animé la soirée et partagé son expertise des mutations agricoles et rurales. Le territoire segréen présente en effet certaines caractéristiques uniques : « Contrairement à d'autres régions, malgré la proximité de la métropole d'Angers, l'arrivée significative de nouvelles populations y est un phénomène assez récent, datant du début des années 2000, explique la sociologue. Ces nouveaux habitants sont principalement des personnes qui habitent à la campagne et se rendent en ville pour travailler. » Résultat de ce renouvellement tardif : une augmentation de la population observée à partir de 2015, composée principalement d'ouvriers, d'employés et de professions intermédiaires.



« Ces nouveaux arrivants sont attirés par le cadre et la qualité de vie, mais aussi par son coût moins élevé. Aujourd'hui, les agriculteurs représentent une minorité de la population active. Ils ont tout de même un rôle social important à jouer. »

## Invité à l'apéro

Des saynètes humoristiques de la compagnie de théâtre d'improvisation Les Expresso sont venues rythmer les échanges de la soirée, inspirées par les témoignages. Risques d'accidents sur des routes non adaptées aux engins agricoles, de renversement de fumier, odeurs, peur de la pollution... les exemples ne manquent pas. « La première chose à faire lors d'un problème, c'est d'aller voir son voisin, d'essayer de s'arranger avec lui. J'ai connu cela lorsque j'étais agriculteur, raconte Jacques Robert, vice-président en charge de l'agriculture d'Anjou Bleu Communauté et maire de Loiré, ancien producteur de canards. Un jour, après avoir étendu du lisier, avec les odeurs que ça implique, j'ai reçu l'appel d'un adjoint d'une commune voisine me disant qu'une personne était passée en mairie, très remontée, et disait vouloir déposer plainte. Elle a fini par venir me voir, on a discuté sur le terrain, j'ai pu lui expliquer ce qu'on faisait, et pourquoi. Un mois plus tard, on était invité à l'apéro ! Le dialogue, c'est vraiment la priorité. »

C'est bien là tout l'enjeu du travail réalisé par les délégués MSA. Le guide *Bien vivre ensemble en milieu rural* (voir encadré), distribué aux 110 participants, marque la concrétisation de cinq ans de dialogues fructueux. « Nous le souhaitons simple et intéressant. Il s'agit d'une base pour un dialogue entre tous. C'est un support à l'échange, afin de faciliter la communication », conclut Valérie Gohier, vice-présidente du comité local. Avec ce projet, une dynamique de dialogue est bel et bien enclenchée. Reste à chacun de continuer à cultiver ces échanges pour qu'une bonne cohabitation en milieu rural ne soit plus une question, mais devienne une évidence.

Marie Molinaro

## Guide du bien vivre ensemble en milieu rural

Conçu comme un petit dépliant, différentes thématiques y sont abordées :

- une frise des travaux saisonniers agricoles ainsi qu'une carte des nombreuses productions du territoire ;
- un mini lexique de quelques mots clés du métier d'agriculteur ;
- un zoom sur trois situations liées aux odeurs, à la circulation des engins agricoles, au travail de nuit et aux traitements phytosanitaires. Chacune contient des explications et des conseils pour de bonnes relations de voisinage.

Pour en savoir plus,  
rendez-vous sur  
[maineetloire.msa.fr](http://maineetloire.msa.fr)



## Languedoc

# ROMPRE L'ISOLEMENT

Le 30 janvier dernier, la MSA du Languedoc a officiellement lancé sa ligne téléphonique dédiée aux femmes du monde agricole et rural. Expérimentée depuis 2022 dans l'Hérault, elle est désormais accessible dans le Gard et en Lozère.



Depuis mars 2022, une quarantaine d'appels ont été enregistrés pendant l'expérimentation menée dans l'Hérault.

Un espace de parole bienveillant et un accompagnement personnalisé, c'est ce qu'offre cette nouvelle ligne dédiée. Gratuit, le 0800 104 042 est accessible à toutes les adhérentes. Isolement, manque de reconnaissance, accès aux droits... les travailleurs sociaux se relaient le lundi de 9 à 12 heures et le jeudi de 13 h 30 à 16 h 30 pour écouter leurs difficultés et répondre à leurs questionnements. Si besoin, l'échange peut aboutir sur un accompagnement spécifique.

Depuis mars 2022, une quarantaine d'appels ont été enregistrés pendant l'expérimentation menée dans l'Hérault. Selon Virginie Nadal, responsable du développement social des territoires, celles qui les ont contactées se sentaient isolées. Un besoin de partage qui a débouché sur la création d'un collectif de femmes, qui se sont rencontrées et ont pu partir deux jours ensemble afin de se ressourcer. Ainsi, grâce à cette ligne d'écoute, les professionnels de la MSA en apprennent également plus sur leurs adhérentes et leurs besoins.

À l'occasion du lancement le 30 janvier, l'impact du genre sur la santé des femmes et les défis pour sortir de l'invisibilité ont été évoqués lors de deux tables rondes. Invitée d'honneur, Marie-Pierre Monier, sénatrice de la Drôme et vice-présidente de la Délégation aux droits de la femme et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, a présenté les constats et les préconisations du rapport « Femmes et ruralité », dont elle est corapporteuse. « En zone rurale, les inégalités entre les hommes et les femmes sont plus importantes à de nombreux niveaux. Le chemin pour créer une entreprise ou prendre d'autres responsabilités est notamment plus souvent semé d'embûches pour les femmes. »

Marie Molinaro

De jeunes parents ont recours aux urgences et aux médecins de garde en cas de souci de santé de leur bébé.

passant par la région également mise à contribution. Coût d'une structure : 160 000 euros. Le salaire du médecin est de 1 000 euros par semaine.

## Le rêve d'un suivi médical

C'est à ce prix que le remède administré contre les déserts médicaux produit ses effets. L'ouverture d'un cabinet médical s'accompagne d'un afflux de personnes ayant renoncé à se soigner. L'émotion règne dans la salle d'attente et lors des consultations. La maman d'un nourrisson ne comptait plus que sur les urgences et les médecins de garde pour s'occuper de son petit en cas de maladie. Elle déplore le manque de pédiatres, et plus globalement de spécialistes aux alentours.

La joie se lit sur les visages. Nombreux sont ceux qui ont les yeux qui pétillent devant le médecin volontaire qui les ausculte. Ils sont heureux d'obtenir un suivi médical comme s'ils avaient décroché le Graal. C'est le cas des plus fragiles d'entre eux contraints de vivre jusque-là en silence avec leur douleur. Henri ne le cache pas. « Je suis content d'avoir trouvé cette maison médicale. Ma santé s'améliore. Grâce aux praticiens, ma vie a changé. »

Les médecins tiennent lieu de tout : généraliste, dermatologue, psychologue, gynécologue. « Je n'ai pas une journée qui ressemble à une autre, confie le Dr Didier. Les gens me déposent leur dossier. Ils laissent là leur vie. Si je peux les aider, je le fais. Il y a tellement de souffrance. » Il est à la retraite et a choisi de reprendre du service parce qu'il croit en ce projet. « Je dis à ceux qui doutent de nous : nous tentons cette expérience. Il ne faut pas vouloir aller trop vite. Nous allons y arriver, petit pas par petit pas. »

Fatima Souab

Pour en savoir plus : [medecins-solidaires.fr](http://medecins-solidaires.fr)



## Une famille de médecins solidaires

# SOIGNER LES CAMPAGNES

Le documentaire *Les Petits Pas* de Nicolas Fay, diffusé le 30 janvier au cinéma Luminor à Paris, suit le quotidien de trois médecins officiant dans des centres de santé du réseau Médecins solidaires, une association qui veut redonner un accès aux soins primaires aux populations des zones rurales. Le Dr Martial Jardel, cofondateur du collectif, y livre son témoignage.

**E**t si la technique des petits pas était la bonne méthode pour apporter une réponse aux problèmes des déserts médicaux et de la raréfaction des médecins de campagne ? L'association Médecins solidaires en a fait son mantra afin de combattre à son échelle et à son rythme le grand mal qui ronge les territoires ruraux : les difficultés d'accès aux soins. « Nous, nous exprimons notre indignation par l'action, assène

son président Martial Jardel, attaché au serment d'Hippocrate. *Notre conviction, c'est que la preuve de l'efficacité est le meilleur de nos arguments. On installe des centres de santé dans ces zones oubliées, silencieusement mais avec beaucoup de détermination.* »

Depuis 2022, année de la création de l'association, les preuves s'accroissent. Déjà sept centres ont ouvert leurs portes en Centre-Val de Loire, Bourgogne-Franche-Comté ainsi que dans la Creuse et la Haute-Vienne. Un 8<sup>e</sup> vient de voir le jour le 24 février dernier dans le Lot-et-Garonne au cœur du Mas-d'Agenais, un village de 1 500 habitants qui n'a plus vu de généralistes depuis 2021. « On vient combler un manque chez les gens délaissés à qui on n'a pas proposé de solutions acceptables. » L'ambition est de lancer au moins 20 établissements en France ; c'est la condition requise pour rendre le projet viable sur le plan économique. Chaque centre naît grâce à la constitution d'un collectif qui va de l'engagement des médecins volontaires pour exercer dans ces centres à raison d'une semaine ou plus, au maire qui fournit les locaux et prend en charge les frais de fonctionnement en

### Se recentrer sur le métier

Avec ces maisons médicales se met en place un nouveau modèle de médecine qui diffère de celui du médecin de famille. À la place de la continuité des soins, le patient bénéficie du regard croisé de plusieurs praticiens. Le service médical sur place, composé de deux coordinatrices, assure le suivi des malades, crée les dossiers et gère la transmission. Délesté de la partie administrative, le généraliste se concentre sur ses consultations. Le temps accordé au malade fait partie du sens que beaucoup retrouvent dans leur métier. Le Dr Martial Jardel souligne : « En 1980, tu prenais un bloc d'ordonnances, un stylo et tu pouvais exercer la médecine. Aujourd'hui il faut un ordinateur et un lecteur de carte vitale, un logiciel labellisé Ségur, un serveur informatique. »





*Léa, ma déléguée MSA, a vu que je n'allais pas bien. Elle m'a fait rencontrer une assistante sociale de la MSA, qui a contacté le service de remplacement. J'ai pu me reposer quelques jours.*

**je vote**  
ÉLECTIONS DÉLÉGUÉS MSA

Prévention santé, sécurité au travail, soutien aux familles et aux aînés, prévention du mal-être...  
Vos délégués vous écoutent, vous accompagnent et portent votre voix !

**Du 5 au 16 mai 2025, votez !**  
**msa.fr**



L'essentiel & plus encore





**Oupette**, majestueuse vache limousine égérie du Salon de l'agriculture 2025, incarne la richesse de l'élevage français avec son veau Vienne, symbole de transmission et de tradition.

© Marie Melinano/Le Bimsa

## En chiffres

# 607 503

visiteurs (603 652 en 2024)

# 4 000

animaux dont 2 503 en concours

## Au cœur du Salon de l'agriculture

# L'édition 2025 fait le plein DE VISITEURS

Le Salon de l'agriculture 2025 a encore une fois rassemblé agriculteurs, salariés agricoles, éleveurs, professionnels et grand public pour une immersion totale dans le monde rural. Innovations, rencontres et terroir ont rythmé cette édition, offrant un panorama complet des richesses agricoles françaises.

Retrouvez tous nos articles, photos et vidéos sur : [lebimsa.fr](http://lebimsa.fr)



Les **chèvres**, symbole de la diversité agricole, offrent un aperçu fascinant de leur rôle essentiel dans les écosystèmes et l'agriculture durable.

© Fatima Souab/Le Bimsa



La présence de l'**élevage ovin** souligne son importance dans la production de laine, de viande et dans le maintien de la biodiversité.

© Alexandre Roger/Le Bimsa



© Thomas Nicolet/CCMSA

Le samedi 22 février, **Emmanuel Macron** a inauguré la 61<sup>e</sup> édition du Salon international de l'agriculture (SIA), mettant à l'honneur le Maroc, invité spécial de cette édition.



© Alexandre Roger/Le Bimsa

Les visiteurs ont pu plonger dans l'univers des **courses hippiques** ! Le simulateur de monte permet de recréer les sensations de l'équitation en toute sécurité.





Les **Reines des vins d'Alsace** et leurs dauphines, élues depuis 1954, incarnent la passion et le savoir-faire viticole, tout en promouvant les vins, le terroir et l'œnotourisme de la région.



Après la remise de leur écharpe, **Gabrielle Priolio** et **Matthieu Hamel**, Miss et Mister Agri 2025, ont déposé leur message pour les prochaines élections des délégués sur le panneau « Ensemble, nous nous engageons ».



Première expérience au Salon de l'agriculture pour Pierre-Antoine (5 ans) et sa cousine ! Pas de temps pour flâner, ils sont déjà au boulot avec As de Trèfle, un **veau charolais venu de l'Allier** et star des concours. Pour les connaisseurs, c'est le fils de Pétale, une star de cette race à viande.



**Petits producteurs**, stands de dégustation, restaurants... les régions de France métropolitaine et d'Outre-mer, tout comme de nombreux pays étrangers, profitent du Salon pour présenter leurs plus belles productions.



Mais à quoi peut servir cet étrange **robot** ? À limiter l'utilisation de produits chimiques dans les cultures ! Il était présenté par l'unité de recherche technologie et systèmes d'information pour les agro-systèmes à l'Inrae.



**Jeunes talents à l'œuvre** : à l'occasion du Concours général agricole, les élèves de l'enseignement agricole étaient présents en force au Salon, témoignant de leur expertise et de leur engagement pour l'excellence de l'élevage.



Succès du 2<sup>e</sup> **hackathon** « Generative artificial intelligence for agriculture » (Gaïa) organisé par la Ferme digitale les 24 et 25 février. Huit équipes pluridisciplinaires ont présenté leurs inventions devant un jury composé de professionnels du secteur, dont la MSA et son laboratoire d'innovation La Serre.



Arrêt au stand

# Cap sur les ÉLECTIONS MSA

Pendant les 9 jours intenses du Salon de l'agriculture, le stand de la MSA a été un carrefour de rencontres et d'échanges pour tous ceux qui façonnent notre agriculture. Cette année, le focus a été mis sur les élections MSA, un moment clé pour la représentation des agriculteurs et de leurs enjeux. À travers une programmation riche, le régime agricole a proposé des animations, des conférences et des débats passionnés sur l'avenir de l'agriculture et l'importance de la participation citoyenne au sein des élections MSA.



## La Sécu a 80 ans



Le 27 février, **Pierre Prébile, directeur de la Sécurité sociale**, a débattu sur le plateau de MSA TV avec Anne-Laure Torrésin, directrice générale de la CCMSA. Ils ont abordé les principes fondateurs de la Sécurité sociale et les spécificités de la MSA, basés sur la solidarité, la responsabilité, et une démocratie sociale vivante, où les élus sont choisis tous les cinq ans par les adhérents.

## Le mal-être de mieux en mieux détecté

À l'occasion du Salon, la MSA a mis en lumière les résultats de ses actions pour prévenir le mal-être agricole. Face à une hausse des signalements (+ 31 % en un an), l'organisme a renforcé son rôle central dans l'accompagnement des exploitants en difficulté. Depuis 2011, des dispositifs comme Agri'écoute, la formation des sentinelles ou encore le programme de prévention ont été mis en place. En 2024, 5 829 signalements ont été enregistrés, dont 57 % par les services MSA. En 2025, la MSA poursuit son engagement dans la Grande cause nationale « Santé mentale ».



Lundi 24 février, Jean-François Fruttero, président de la MSA, et Anne-Laure Torrésin, directrice générale de la CCMSA, ont accueilli le **Premier ministre François Bayrou**. Ce dernier a souligné l'importance de la MSA dans le dispositif de prévention du mal-être agricole, avec 8 000 sentinelles formées dans tous les départements et 10 000 personnes impliquées dans le dispositif.



Le 26 février, rencontre entre la direction de la CCMSA et **Amélie de Montchalin, ministre chargée des Comptes publics**. Les échanges ont porté sur le rôle essentiel de la MSA dans le monde agricole et rural, la négociation de la Convention d'objectifs et de gestion, un enjeu clé pour l'avenir de la protection sociale agricole, la prévention et la lutte contre la fraude, un sujet sur lequel la ministre est particulièrement engagée, ainsi que la remise du Livre blanc avec 15 propositions de la MSA pour renforcer la place des femmes en agriculture.



Le 28 février, **Gérard Larcher, président du Sénat**, s'est rendu sur le stand de la MSA. L'occasion pour lui d'évoquer plusieurs sujets d'actualité tels que la réforme des 25 meilleures années, les élections MSA, ainsi que la nécessité de mieux communiquer sur les enjeux de la Sécurité sociale, de sa solidarité et de son financement.



Retrouvez toutes les vidéos de MSA TV : [youtube.com/@msa\\_agricole](https://youtube.com/@msa_agricole)



© Franck Beloncle/CCMSA Image



© Coline Luras/Le Bimsa

Le 27 février, la ministre de l'Agriculture, Annie Genevard, a visité le stand de la MSA. Elle a échangé sur des thèmes cruciaux, dont le plan de lutte contre le mal-être agricole, la convention d'objectifs et de gestion, la réforme des 25 meilleures années pour la retraite des non-salariés, ainsi que les élections de la MSA.



© Julien Marchionni/CCMSA

Le 28 février, Jean-François Fruttero, président de la MSA, a évoqué l'attractivité des métiers agricoles et l'importance de France Travail comme levier pour l'employabilité avec Thibaut Guilluy, son directeur général. Ce dernier a souligné la nécessité de recruter plus et mieux dans le secteur agricole. Une convention de partenariat a été signée pour renforcer l'accompagnement des exploitants et favoriser l'innovation en milieu rural.

## PLATEAU msaTV



© Géraldine Meunille/CCMSA

Sur le plateau de MSA TV le 25 février, Aurorie Bergé, ministre chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, a pris la parole sur le statut des femmes dans l'agriculture : « Elles sont partout dans l'agriculture, mais elles n'avaient pas le statut qui allait avec. » Elle a également mis en avant l'aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales, soulignant son déploiement rapide avec plus de 38 000 bénéficiaires.



© DR

Le 27 février, Yannick Neuder, ministre chargé de la Santé, a détaillé l'un des objectifs de la loi de financement de la Sécurité sociale pour faciliter l'accès aux psychologues et renforcer l'écoute du mal-être agricole. Il a salué l'engagement de la MSA dans la prévention et son maillage territorial. Jean-François Fruttero a rappelé l'importance de libérer la parole sur ce sujet et de poursuivre les actions pour améliorer la santé mentale des agriculteurs.



© DR

Lors de l'émission « L'heure du débat » sur MSA TV le 25 février, Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, a évoqué les défis des territoires ruraux : « Il y a des difficultés mais pas de fatalité. Les élus locaux, avec les entreprises, les agriculteurs, les associations et des acteurs comme la MSA inventent des solutions pour permettre de vivre, habiter et travailler en milieu rural. La ruralité est résiliente et résistante. »



© Gilles Boyer/CCMSA

Le 25 février, échanges constructifs entre Astrid Panosyan-Bouvet, ministre du Travail et de l'Emploi, et la direction de la CCMSA sur les enjeux du travail et de l'emploi dans le secteur agricole, notamment sur l'importance du renouvellement des générations.



© Julien Marchionni/CCMSA

Le 27 février, Laurent Marcangeli, ministre de l'Action publique, de la Fonction publique et de la Simplification, est venu à la rencontre des équipes du service de la relation adhérents de la MSA Dordogne, Lot et Garonne présentes sur l'espace France Services du stand toute la semaine.



© Gilles Boyer/CCMSA

Le 28 février, une délégation mahoraise a rencontré les représentants de la CCMSA et de la MSA d'Armorique, gestionnaire de la protection sociale agricole de l'île. Ils ont échangé sur les défis à venir pour le département, tels que l'accès à l'eau courante, les soins de santé et la pénibilité du travail. Des enjeux essentiels pour les agriculteurs de Mayotte.

# L'AGRICULTURE AVEC UN GRAND A

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont érigé l'agriculture au rang « *d'intérêt général majeur* » de la nation française au sein du projet de loi d'orientation agricole. Définition et explications.

**P**rès d'un an d'incertitudes mais un accord final. Après bien des rebondissements – dissolution de l'Assemblée nationale, élections, chute du gouvernement Barnier, remaniement – députés et sénateurs ont définitivement adopté, fin février<sup>(1)</sup>, le projet de loi d'orientation pour la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations en agriculture. L'une des mesures phares de ce texte

## RÉPIT ADMINISTRATIF LA MSA À L'AVANT-POSTE

La réduction de la charge administrative et mentale des exploitants, fil rouge de la loi d'orientation agricole, est un enjeu crucial. Face à l'épuisement professionnel, la MSA propose un dispositif de répit administratif depuis l'année dernière. En 2024, cette aide a bénéficié à 403 exploitants, leur offrant un accompagnement adapté : prestations de secrétariat administratif (71 %), aide au respect des obligations réglementaires (15 %) et soutien numérique (14 %).

prévoit de qualifier l'agriculture et la pêche « *d'intérêt général majeur* » car elles « *garantissent la souveraineté agricole et alimentaire de la nation, qui contribue à la défense de ses intérêts fondamentaux.* » Une disposition à la portée symbolique, conçue pour répondre en partie aux revendications exprimées lors de la crise agricole des derniers mois, qui aura des conséquences juridiques bien réelles.

## Pourquoi cette notion ?

Tout d'abord, cette reconnaissance permet de clarifier ce qu'est la souveraineté alimentaire et agricole de la France. Le nouveau texte définit la capacité du pays et ses agriculteurs à « *produire, transformer et distribuer* » les matières et produits indispensables à « *une alimentation saine.* » Un rôle qualifié de « *majeur* » donc que le projet de loi ambitionne de valoriser via trois leviers prioritaires : l'investissement dans les ressources humaines (orientation, formation et soutien à l'innovation) ; une politique renouvelée en faveur de l'installation et de la transmission des exploitations

agricoles ; et enfin, la simplification, perçue comme un élément clé de la compétitivité du secteur. Plus concrètement, parmi les principales mesures proposées, on retrouve la mise en place d'un programme national d'orientation et de découverte des métiers de l'agriculture dès l'école élémentaire ou le déploiement du réseau France services agriculture. Le texte devrait également permettre de centraliser les démarches d'installation au sein d'un « *guichet unique* », géré au niveau local par les chambres d'agriculture.

## Quels changements ?

Juridiquement, la reconnaissance d'intérêt général majeur doit donner lieu à une modification du Code rural et de la pêche maritime et peut permettre de donner davantage de poids aux projets agricoles en cas de litiges devant un tribunal administratif. Pour la « *protection, la valorisation et le développement de l'agriculture* », dit le texte, celle-ci est ainsi mise sur un piédestal d'un point de vue juridique, au même titre que la protection de l'environnement par exemple. Le projet de loi comporte, notamment, des mesures de réduction des délais de recours contentieux contre les projets agricoles et ouvrages hydrauliques, avec l'adaptation de différentes procédures (présomption d'urgence, entre autres) permettant aux agriculteurs de savoir plus rapidement si leur projet est conforme au droit. La loi d'orientation agricole est actuellement en phase de validation par le Conseil constitutionnel et devrait être promulguée dans les semaines à venir.

Simon Playoult

(1) Le 19 février au Palais-Bourbon et le 20 février au Palais du Luxembourg.



## Retrouvez-nous sur le web

Consultez [lebensa.fr](https://lebensa.fr) pour découvrir plus d'informations de vos régions et vous inscrire à notre newsletter.

lebensa.fr

